

M. Roberge: Je note que, si l'on en croit les pages 227 et 228 du Livre bleu, le crédit à l'étude prévoit d'ajouter 150 employés au personnel. Le comité doit-il comprendre que la raison de cet accroissement est celle que le ministre nous a donnée lors du débat du premier crédit relatif aux pénitenciers?

L'hon. M. Fulton: Ce crédit est attribuable en grande partie au besoin d'employer un personnel pour Joyceville, qui, comme je l'ai dit, ouvrira ses portes cet automne, ainsi qu'au besoin de personnel pour prendre soin du nombre plus grand de détenus dans d'autres institutions. Ensuite, il y a certains spécialistes que nous recrutons, pour autant que nous réussissions à trouver les personnes compétentes.

(Le crédit est adopté.)

161. Construction, améliorations et matériel.
\$6,058,571.

L'hon. M. Pickersgill: Le ministre pourrait-il nous dire exactement quels édifices sont présentement en voie de construction? Il y a une liste à la page 230, mais elle ne nous renseigne pas beaucoup.

L'hon. M. Fulton: Monsieur le président, la liste des édifices présentement en voie de construction est très longue. Je peux la fournir à mon honorable ami, s'il le veut, mais je me demande s'il ne désire pas plutôt savoir où se font les principaux travaux de construction?

L'hon. M. Pickersgill: La première question que je devrais poser au ministre est la suivante: le ministère défraye-t-il le coût de ces petits édifices qui sont destinés à loger les petits pelotons de policiers en de nombreux endroits du pays?

L'hon. M. Fulton: Mon honorable ami devra attendre, je pense, que nous en soyons rendus aux crédits concernant la Gendarmerie royale du Canada. Le présent crédit ne vise que la construction de pénitenciers.

L'hon. M. Pickersgill: J'aimerais bien savoir combien d'édifices ont été mis en chantier depuis que le ministre a assumé ses fonctions, s'il peut les énumérer,—c'est-à-dire les principaux édifices,—et nous dire où ils se trouvent?

L'hon. M. Fulton: Nous construisons à Saint-Vincent-de-Paul une nouvelle institution qui, je l'ai dit, est modelée de très près sur celle qui est encore en construction à Joyceville, et à Saint-Vincent-de-Paul également, nous construisons un grand édifice à dortoirs qui pourra loger 104 détenus. A Valleyfield, nous avons acquis le camp militaire de l'endroit

[M. Creaghan.]

et nous sommes en voie de le rénover et de le modifier pour en faire une institution dépendante de Saint-Vincent-de-Paul.

A William-Head, nous avons pris à notre charge les anciens immeubles de la quarantaine occupés ou possédés ou du moins administrés par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, et nous les avons rénovés et y avons apporté certains changements. En outre, dans l'enceinte actuelle du pénitencier de Prince-Albert, il y a un dortoir pouvant loger quelque soixante détenus. Puis nous avons modifié un immeuble à Stoney-Mountain pour en faire un dortoir pour quelque cinquante détenus, si je me souviens bien. Nous avons aménagé une cuisine tout à fait nouvelle au pénitencier de Kingston; une grande laiterie à Collins-Bay; une nouvelle porcherie à la ferme de Dorchester, au montant de \$20,000; un nouvel atelier au pénitencier du Manitoba, qui coûtera éventuellement \$60,000, dont \$20,000 figurent au budget de cette année; un entrepôt en Colombie-Britannique, dont le coût total atteindra \$30,000 et dont une partie figure au budget de cette année, \$15,000. Voilà les immeubles dont il s'agit. Il y en a trois que je pourrais appeler de nouvelles institutions importantes ou des institutions satellites. Les institutions de Saint-Vincent-de-Paul, William-Head, Valleyfield et Springhill seront certainement prêtes cette année et pourront servir d'institutions satellites. Il y a d'autres immeubles de la catégorie dont j'ai parlé qui sont en somme des additions ou des modifications des institutions existantes.

L'hon. M. Pickersgill: J'aurais quelques questions à poser à ce sujet. Le ministre voudra peut-être y répondre au fur et à mesure.

L'hon. M. Fulton: Si l'honorable député pose une question, il pourrait se lever comme c'est la coutume.

L'hon. M. Pickersgill: Je le ferai volontiers. Je suis si habitué de me trouver dans les nombreux comités qui siègent ailleurs dans l'édifice et où nous n'avons pas à nous lever pour prendre la parole,—en vérité, celui qui se lève n'a jamais la chance de parler,—que j'ai oublié de le faire ici. Il y a une institution complètement nouvelle à St-Vincent-de-Paul. Le ministre peut-il me dire quel était le coût estimatif des bâtiments d'après le ministère, quel a été le montant de la soumission heureuse et s'il n'y a eu qu'une seule adjudication pour toute l'institution?

L'hon. M. Fulton: Le ministère a estimé à environ 5 millions le coût total de l'institution. Les prévisions budgétaires de l'an dernier renfermaient un poste de \$800,000 et celles de cette année en renferment un autre de \$3,340,000. Il est impossible de construire des établissements de ce genre sous